

Les contrats d'apprentissage aux XVII<sup>ème</sup>–XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Quelques dizaines de milliers d'artisans sont présents en Dauphiné.

Bien souvent le Maître artisan était le père, et plus de dix générations voyaient des dizaines d'héritiers formés au métier parental.

Mais confier son enfant à un maître artisan n'était pas rare. Les contrats se signaient devant le notaire.

La plupart de ces contrats s'étagent sur deux ans. Mais les métiers difficiles nécessitent une formation plus longue; **Michel Gallet, Joseph Penel et Michel de Loras**, tous apprentis affineurs de la **vallée de la Fure**, restent trois ans auprès de leurs maîtres.

On entre en apprentissage à partir de l'âge de 13 ans, jusqu'à 30 ans quand on choisit de changer de métier.

L'adolescent est en général libre du choix du métier.

Le père conseille les professions qui lui semblent avantageuses, comme "*le mestier de courdonnier, tixerand ou costumier*" recommandés à son héritier par un meunier de **Chirens**.

Le coût de l'apprentissage variait selon les régions, la nature de l'art enseigné et la durée de l'enseignement et de ...

la tête du client ! .

Les contrats à **Chirens** étaient deux fois moins chers que dans les vallées lyonnaises. Un élève nourri et logé par son maître coûte 144 Livres à Vénissieux contre 64 Livres à **Chirens** ou à Chevières.

Ces contrats intégraient des clauses telles que "période d'essai" ou des amendes en cas de rupture de contrat après que le notaire a déclaré que l'élève réside chez son maître "*depuis la saint Michel dernière*". En effet le maître pendant les premiers mois transmettait son savoir-faire et par la suite faisait travailler l'apprenti à son profit, se faisant ainsi "rembourser" sa perte de temps. Ainsi, plus l'apprentissage était long, moins il était cher.

Les métiers du bâtiment, la couture, le peignage de chanvre, le tissage offrent les formations les moins chères.

Les métiers plus rémunérateurs, du fer, de la boulangerie s'ouvrent aux enfants des familles les plus aisées de laboureurs et de marchands par exemple.

Au-dessus du lot, les métiers de charron, tonnelier, sellier, bourrelier, puis les boulangers et les chapeliers, porteurs des plus hauts revenus.

Le prix versé pour le contrat constituait couramment une partie de l'héritage ( la « légitime » du jeune homme ou de la jeune femme) On léguait une vache, deux brebis, quatre chemises, ainsi qu'un apprentissage du métier de cordonnier.

## Sponsoring

En 1700, noble **François Dumas de Charconne** consent à réduire de 12 Livres le bail de la forge louée au maréchal de **Chirens**, si ce dernier apprend son métier au petit **Michel Monin**.

L'enseignement du maître ne s'arrête pas à des sujets purement techniques, aux vertus du travail manuel et à l'amour de l'objet patiemment élaboré.

A la signature du contrat le père ou le tuteur de l'apprenti délègue au maître son autorité et c'est l'artisan qui, désormais, lui inculque les règles de bonne conduite et fait de lui " un bon chrétien " .

## Quand le contrat se termine:

Le jeune homme ou la jeune fille démontre ses capacités devant un ou plusieurs confrères du maître. (notion d'examen) S'il ne possède pas suffisamment sa pratique, l'artisan doit le reprendre à ses frais jusqu'à ce qu'il soit capable de "*gagner sa vie de son mettier*". ( On redouble gratis. Notez que l' "enseignant" est jugé responsable du résultat.)

En cas de nouvel échec, les parents demandent des comptes devant le juge seigneurial.

## Et ensuite ?

Certains privilégiés peuvent s'établir dans la boutique héritée dès leur adolescence.

Dans un testament rédigé en 1687, le père **Bertollon**, tisserand à **Chirens**, nomme 5 héritiers ... **son fils Pierre** obtient une " légitime " composée d'un coffre, d'un bois de lit, de deux métiers à tisser et de 50 Livres. Tant qu'il ne sera pas marié, Pierre "*pourra travailler à la boutique dudit testateur à son profit*".

Une partie part en compagnons plusieurs années pour un tour de France.(dans le sens des aiguilles d'une montre)

D'autres restent chez l'artisan ou se font embaucher chez un patron dans leur village ou ailleurs. C'est souvent l'aventure.

On doit se saigner aux quatre veines pour acheter ses outils et louer son local.

**Claude Budillon**, riche cordonnier de **Chirens** au temps d'Henri IV, a dû passer par une telle étape dans sa jeunesse: En 1578, lorsqu'il apparaît pour la première fois dans les textes, **Budillon** n'est encore qu'un compagnon, "*cordonnier serviteur*" de maître **Jehan Flandin**. Après au moins neuf ans de service chez Flandin, il s'installe enfin à son compte : Le jour de la saint Martin 1587, il loue pour quatre ans la boutique du marchand **Jean Dusex**, "*avec toutes les commodités au devant d'icelle*"; loyer 48 sols, plus une paire de souliers.

Dans **Chirens**, où les ruines des guerres de religion fument encore, **Budillon** mène adroitement sa barque, prêtant de l'argent, achetant à bas prix des parcelles de terre. Il parvient rapidement à la tête d'un petit capital. En 1590, il acquiert une maison située sur la grand rue de **Chirens**, non loin de la halle, et comportant boutique au rez-de-chaussée.

Quelques vingt ans plus tard, son fils devient notaire et entre de plein pied dans la bourgeoisie.

## Le rôle de l'épouse de l'artisan

Les historiens de la démographie ont depuis longtemps remarqué que le second époux d'une veuve joue le rôle d'assurance retraite ou d'assurance vie.

« Si le premier mariage est le plus souvent considéré comme une nécessité économique, cela est plus vrai encore du remariage quand la mort a rompu un couple encore jeune ».

Dans ce cas, le survivant n'a pas le loisir de pleurer longuement le défunt, il lui faut trouver une nouvelle mère ou un nouveau père pour ses enfants et reconstituer la cellule familiale un moment dissoute \*\*

Du jour au lendemain, la famille du menuisier de **Chirens** se voit ainsi privée de ressources par la mort du père, **François Chesne**.

A peine le corps de celui-ci descendu dans la fosse, **Benoîte Sibillat**, sa veuve, se met en quête d'un menuisier susceptible d'occuper la boutique devenue vide. Après d'assez longues recherches, en ce milieu du XVII<sup>e</sup> siècle où les menuisiers ne courent pas les rues, elle finit par trouver la perle rare en la personne de **Michel Bergier**, compagnon d'un menuisier de Valencogne, à 12 kilomètres de **Chirens**. Le 12 janvier 1665, elle lui confie pour quatre ans la boutique et les outils de menuisier de son défunt mari. Il était temps :

Déjà, du vivant du **père Chesne**, les affaires du ménage n'allaient pas très bien: en 1661, **Chesne** avait été contraint de vendre deux journaux et demi de terre pour régler ses dettes. Le 1<sup>er</sup> janvier 1665, **Benoîte Sibillat** doit encore céder pour 130 Livres, six journaux de terre et de bois au maréchal de **Chirens**. Cette somme, ajoutée aux 13 Livres que lui rapporte la location de la boutique, lui permet à peine de régler ses dettes et de se nourrir pendant quelques mois. La seule issue possible pour **Benoîte** consiste à épouser son locataire **Michel**.

Sitôt pensé, sitôt fait. Le 29 mars 1665, soit à peine deux mois après l'arrivée de **Bergier** à **Chirens**, tous deux contractent mariage devant notaire.

\*: F. Lebrun, Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, t. 11,



- Au début du siècle, à Charavines, sur les photos, on tient à poser avec ses outils -

## Les artisans sur la commune de Chirens: (1752)

Contrairement à bien d'autres villages, l'agglomération de Chirens forme une concentration d'habitat. L'artisanat reste cependant très dispersé



L'explication de cette répartition des ateliers de **Chirens** tient d'abord aux racines des artisans, mais aussi à des raisons professionnelles ; les potiers, les tuiliers, les charbonniers et les meuniers résident sur les lieux où ils puisent leur matière première et leur énergie.

Les charbonniers de **Chirens** ont élu domicile à **la Guilletière**, hameau séparé de l'église par 3 Km de chemins, mais en contact direct avec les forêts du Libre-Soleil, du Grand-Platon et du Mont Bilieu.

Le maréchal **Claude Monin** a bien du mérite de travailler à **Bavonne**. Les maisons les plus proches sont à 2 Km Et le chemin qui mène à sa forge a une pente difficile à escalader par les bêtes.

**Chirens** fait preuve d'une grande force centrifuge, avec 9 artisans agglomérés derrière les remparts et 6 autres autour du Prieuré.

Mais cette exception résulte de son passé de ville franche, de ses murailles, de ses maisons agglutinées les unes aux autres et aussi de ses halles, qui trônent sur la place. Au contraire des autres villages, **Chirens** est le produit d'un urbanisme réfléchi, organisé, tourné vers l'exploitation agricole et des activités commerciales.



A **Chirens**, la famille **Marion** formera une dynastie de "Maîtres charbonniers " qui naît avec **Jean**, arrivé au village à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, et se poursuivra jusqu'à la 6<sup>ème</sup> génération avec **Augustin**, mort en 1753.



## Les forges de Bonpertuis

Avec les *maîtres de forges* et les *taillandiers*, nous abordons la production de masse. Forges et martinets sont d'une toute autre envergure que les boutiques des maréchaux villageois. Le **3 juillet 1705**, maître **Philippe** expertise l'établissement de **Bonpertuis**, sur la communauté de **Charavines**.

Plus de neuf bâtiments, tous alignés au bord de la Fure, s'offrent à ses yeux. Le plus grand abrite deux forges. Il s'ouvre par un beau portail en molasse, clos d'une porte de sapin. Les deux forges disposent de 41 outils chacune (marteaux, tenailles, pelles, poinçons à marquer l'acier ...) et de 14 outils communs. Soufflets et martinets sont actionnés par des roues, puisant leur énergie dans **la Fure**.



Le dernier charron en action à Saint-Guillaume (38)

Non loin du bâtiment principal de **Bonpertuis**, trois magasins aux toits de tulle ou de paille contiennent le charbon de bois, et un quatrième la gueuse (minerai raffiné.)

En face s'élève une grande maison à deux étages. Au rez-de-chaussée de celle-ci, une petite remise sert à entreposer les aciers forgés; c'est là aussi que les clients viennent se fournir, puisque l'on y trouve « *un couteau a épée servant à rompre et emballer l'acier, plus une romaine avec sa grille et boullion tirant un quintal du petit coté* ».

Les pièces adjacentes et celles des étages servent d'habitation au maître et aux ouvriers. On compte en tout six lits répartis dans quatre chambres. Selon que l'on met une ou deux personnes par lit, ce sont donc au minimum six à douze ouvriers qui travaillent à **Bonpertuis**. Tout a été prévu pour leur vie quotidienne: ils peuvent cuire leur pain dans le four, puiser leur eau à la fontaine, cultiver un jardin et élever du bétail dans les prés environnants.

On a donc déjà ici sous Louis XIV, une véritable petite cité industrielle, à l'écart du village, presque repliée sur elle-même, comme il en poussera tant pendant la révolution industrielle. ■

Les artisans se liguent

Des ententes entre artisans se concluent souvent devant l'employeur du chantier ou pour mettre en commun des compétences, des outils ou encore une boutique.

Ainsi, au début de **1646**, lorsque la communauté de **Chirens** baille à " prix-fait " la reconstruction du mur sud **du prieuré de Chirens**, le " prix-facteur ", **Claude Rosset**, devant l'importance du travail s'allie à trois confrères, **François Bovier** de Coublevie, **Gaspard Fagot de Chirens** et **Louis Donier** de saint-Laurent-du-Pont. Le chantier durera une année.

### Protectionnisme local :

L'intolérance s'installe devant le nombre d'artisans " nomades " venus d'ailleurs. On crée les " banalités " qui consistent en l'obligation pour les habitants d'une localité ou d'une seigneurie de se rendre au moulin, au four, au pressoir à huile, chez le boucher dont relève leur domicile et non ailleurs.

En mars 1697, les consuls de **Chirens** baillent pour un an la boucherie du bourg à **Jean Demorel**, à charge pour lui de fournir sa viande aux mêmes prix qu'à Voiron., et de délivrer au fermier du **duc de Clermont**, (le seigneur de **Chirens**) " *les langues des bœufs et vaches qu'il tuera, et une fricassée toutes les semaines* ".

En contrepartie, **Demorel** aura l'exclusivité de la boucherie sur toute l'étendue de la communauté.

Les banalités ne souffrent d'aucun manquement. On risque de fortes amendes à vouloir s'en affranchir. Ca n'est pas encore l'Europe.

## Les revenus de nos artisans :

Ils ne suffisaient souvent pas à nourrir la famille, et les travaux des champs s'ajoutaient aux longues journées de travail.

Une grosse majorité des artisans possède des terres, d'autres les louent.

**Vincent Marion**, charbonnier à **Chirens** loue pour 6 ans en 1666 le verger de **Jean Guillet**.

Le cordonnier de **Chirens**, **Guillaume Bourdariat**, loue, lui, un domaine entier à **André Berlioz**, soit une maison, un jardin, deux terres et un bois sur la commune de **Chirens**.

On sous-loue également : En 1657 le meunier de **Chirens**, **Jean Barbasal** loue la ferme de **Monsieur de Charconne** et sous-loue des parcelles à d'autres Chirenois.

Un bourgeois de **Chirens** sous loue les terres de l'archevêque de Vienne aux couturiers **Nicolas Budillon** et **Jean Trouilloud**.

Autres sources de revenus :

On développe les débits de boisson, gargotes de fortune dans un réduit chez le boucher ou chez le maçon du coin.

Une grosse dizaine de bistrotis sera encore en activité à **Chirens** au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

On loue aussi ses bras auprès des laboureurs et des fermiers pour les gros travaux agricoles.



## Les réussites sociales à Chirens :

A **Chirens**, au moins trois familles d'artisans suivent des parcours remarquables, les tailleurs **Dussex**, les cordonniers **Ginet** et les tisserands **Bourde**. **Claude-Arnaud Bourde** par exemple devient marchand de blé et de bétail. A la fin de sa vie il s'honore du titre de patron et nominateur d'une chapelle du prieuré de **Chirens** et tire une grande fierté de l'ordination de son fils **Claude** à la prêtrise.

## Les statuts sociaux de l'artisan :

### Les pauvres

La condition des charbonniers se dégrade jusqu'aux années 1730. La sixième génération de charbonniers de **Chirens**, **Marion**, vivra ce déclassement.

Auguste quittera le métier peu nourricier, deviendra tisserand, meunier et enfin journalier.

Les charbonniers finiront par avoir mauvaise réputation ainsi que les cardeurs et peigneurs de chanvre qui seront dans une grande pauvreté également dans les années 1770.

Les meuniers, après un siècle d'abondance se trouvent en 1680-1720 du côté des quémandeurs de soupe.

### Les moins pauvres

Drapiers et tisserands se situent un peu au-dessus du meunier

### Les "honnêtes":

Bon train de vie, la foule des maçons, charpentiers, menuisiers, charrons, serruriers, tonneliers, potiers, tuiliers, selliers, tanneurs, presseurs d'huile, tailleurs et cordonniers, parviennent à vivre correctement.

### Le "top", les "coqs d'atelier"

Au-dessus de la foule des artisans moyens, une minorité de personnages règne au sommet de l'échelle sociale des ateliers et joue les coqs du village.

On leur donne au minimum du "maître" ou encore mieux du «sieur», comme à de bons marchands.

Sous l'Ancien Régime, cette aristocratie boutiquière recrute ses membres à travers presque toutes les professions. Si charbonniers et peigneurs de chanvre en sont évidemment exclus, elle accueille en revanche dans ses rangs des marchands-drapiers, des tailleurs ou des cordonniers, pour ne citer que quelques cas. En font partie par exemple Antoine Sébelin, meunier à Quaix vers 1750, son contemporain le sieur Mollière, drapier et châtelain de Chevières ou encore le cordonnier **Michel Giroud**, gendre de notaire et bon notable de **Chirens** à l'époque de Louis XIII. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que se creusent les écarts sociaux au sein de l'artisanat, cette élite des métiers tend à se concentrer sur seulement trois professions, à savoir les boulangers, les maréchaux-ferrants et les bouchers.

## Le déclassement des meuniers

Tout comme les charbonniers, les maîtres de moulin verront leur place au soleil s'assombrir au fil des siècles.

Au Moyen Age, le meunier faisait souvent figure de notable parmi les villageois, comme en témoigne l'histoire suivante :

En 1614, le meunier de **Charavines Antoine Parioct**, possède 700 livres en écus et 600 livres apportées par sa femme le jour de ses noces. Il a aussi plusieurs domaines agricoles qu'il fait cultiver par des fermiers, et 7 ou 8 pensions sur des particuliers de sa paroisse. Pour dernière demeure, **Parioct** choisit l'intérieur du **Prieuré de Chirens**. Son enterrement lui donna une dernière fois l'occasion de faire étalage de sa fortune : messe célébrée par quatre prêtres, un pain et une soupe de haricots distribués à tous les pauvres présents, des cierges à profusion; des funérailles dignes d'un seigneur local.

1618-1678 : Dans cette période les locations augmentent de 58% quand le blé augmente de 8%. En 1678, **Pierre Collet-Gonnet**, meunier à **Chirens** possède 52 créances de livraison, mais pour un total de seulement 150 Livres, bien peu pour vivre et assurer l'entretien du moulin, ainsi que le travail gratuit au propriétaire du Moulin

Les meuniers sont rarement propriétaires des moulins qu'ils exploitent. Ils appartiennent aux seigneurs locaux.

Un siècle plus tard, les loyers des moulins augmentent encore et les meuniers rejoignent le sort des charbonniers.

Pour exemple les trois moulins de **Chirens**, de **la chaussée**, du **Fillioud** et du **Furans**. Les meuniers ne peuvent plus payer leurs dettes; **Le moulin de la chaussée** voit ainsi défilé presque tous les meuniers des environs du lac de Paladru. En 1749 **Antoine Marion**, incapable de payer son dernier terme est remplacé par **Antoine Carre**. Six ans après, en 1755, **Carre** laisse la place à **Jean Bozon**. Le propriétaire du moulin, **François Dumas de Charconne** stabilise ses prix, mais **Jean Bozon** ne reste pas plus de deux ans cédant sa place à **François Monin**, un peigneur de Chanvre de Massieu qui s'enfuit à son tour de la Chaussée la même année 1757.

## Evolution de l'artisanat au XVIII<sup>ème</sup> siècle : La crise et le renouveau.

La belle progression de l'artisanat se fait jusque vers les années 1760, puis une crise brutale frappera l'artisanat sous le règne de Louis XVI, qui verra la proportion de maîtres de métiers chuter de façon spectaculaire.

**25 % des foyers dauphinois vivaient de l'artisanat en 1760, ils ne seront plus que 10% en 1790.** Cette crise se prolongera sous la république :

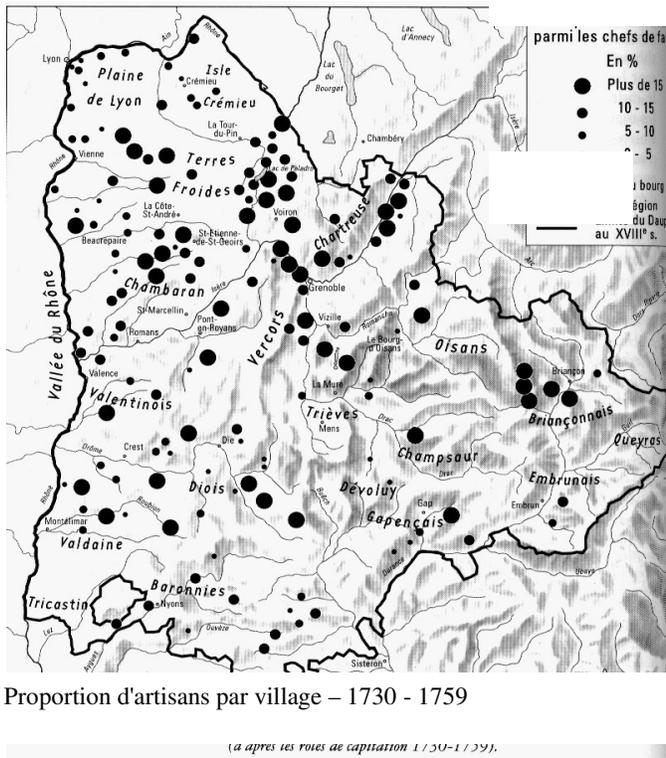
**Chirens** n'a plus que 17 peigneurs de chanvre, tisserands et blanchisseurs de toiles en 1781, alors qu'elle en avait 22 en 1752. Massieu n'en a plus en 1790 qui en comptait 2 en 1760.

Cela est dû à l'avènement de la société industrielle, à un déséquilibre du réseau routier, à la patente, aux guerres, (fermeture des frontières et arrêt des exportations, coût des armées ) aux fortes inflations.

Voiron, le 6 janvier 1800 :

" «La situation de ce canton est dans un état de médiocrité en ce qui concerne l'esprit public; cette contrée n'est pas agricole puisqu'elle ne produit qu'environ un quart des denrées nécessaires à sa subsistance; elle est manufacturière et commerçante et comme le commerce languit dans une stagnation trop longue, les habitants sont pour la plupart mélancoliques et taciturnes, et tout soupire après la paix générale. Les malveillants attribuent l'état de langueur du commerce au système de finances du gouvernement, et disent que tout le numéraire de la république va à paris ou aux armées, - d'autres disent qu'il ne manquait plus que les barrières (frontières fermées) pour assommer totalement le commerce. »

Les grands perdants seront les draperies et les métiers autour, peigneurs de chanvre, cardeurs, tisserands, drapiers, tailleurs, ainsi que les charbonniers, les cloutiers, ... **Les années 1840 sont une période de renouveau** ; les charrons se multiplient avec les routes. Avec eux les nouveaux métiers de bourreliers, l'augmentation des productions agricoles, les tonneliers, les nouveaux matériaux, tuiles, ardoise. Le confort s'améliore, la vitrerie se développe, l'horlogerie apparaît; les nouveaux menuisiers, les chaisiers, envahissent les campagnes. Les chaudronniers et les ferblantiers se multiplient aussi. On ne mange plus dans des écuelles en terre. La faïence n'est pas loin. Les professions se spécialisent : limonadiers, brasseurs de bière, pâtisseries, confiseurs, traiteurs, charcutiers. A toutes ces nouveautés, les maîtres campagnards participent au premier chef. Ils sont les artisans du progrès.

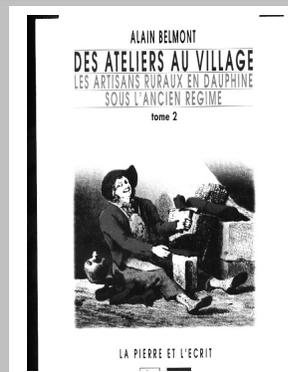


**Si le sujet de l'artisanat en Dauphiné vous intéresse** et si vous voulez en savoir plus, Le Scribe vous conseille les ouvrages suivants dont a été extrait l'essentiel de notre petit dossier. Nous les avons trouvés au musée de l'ancien Evêché de Grenoble.

*Des Ateliers au village – Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'ancien régime. (2 tomes) de Alain Belmont.*

*Editions La Pierre et l'écrit. pug .*

Alain Belmont est maître de conférences en histoire moderne à l'université Pierre Mandès France de Grenoble.



### Recherche d'histoire(s) de Chirens

Nous souhaiterions approfondir cette histoire de Chirens et de ses habitants, et nous vous serions reconnaissants pour votre aide.

Le Chirens du 19<sup>ème</sup> et du début du vingtième ferait un beau complément à ce petit dossier.

Appelez-nous au 04 76 26 20, nous vous rendrons visite.

Tous les documents que vous pourriez nous prêter ne risquent rien. Ils sont "scannés" (Photographiés), et vous sont restitués intacts très rapidement. Vos mémoires sont précieuses aussi qui peuvent nous raconter la vie des villageois.

Par avance merci pour votre aide. Et merci à ceux qui nous ont déjà apporté leurs connaissances.

## L'environnement de nos artisans

Quel était l'aspect de **Chirens** à l'époque de notre regard sur ces artisans et l'habitat qui les voyait évoluer ?

Rappelons-nous que Chirens comptait en 1750 près de 2000 habitants, c'est à dire presque autant qu'aujourd'hui. (voir Scribe N°17 p-4)

**Le Bourg** que l'on appelait peut-être encore "Villa nova de Chiroyen" était entouré de restes de remparts érigés au 13<sup>ème</sup> siècle qui s'ouvraient au nord vers Clermont au sud vers Voiron. A égale distance, le Château de Clermont, et le Gayet, autour du prieuré.

On peut encore voir aujourd'hui derrière la boucherie Bonato, des fragments de remparts vers la tour de l'ancienne poste, ( construite sous les yeux de nos artisans au 16<sup>ème</sup> siècle.) Sur la droite après le Clermont –Bar, l'autre tour apparut peut-être avec les remparts. C'était le grenier à blé des seigneurs de Clermont. Son toit a été détruit récemment.

Nos artisans faisaient leur marché sous les halles à l'emplacement du parking du bourg. Elles furent rasées au début du 20<sup>ème</sup>.

Les autres belles demeures que l'on peut y voir furent érigées aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> par nos artisans.

**Le château de Clermont** dont il nous reste la tour, aura été démantelé devant les yeux de nos artisans en 1633 sur les directives de Richelieu, pour affaiblir les seigneuries face au Roi. Il avait été érigé en dur au 13<sup>ème</sup> siècle. Au 11<sup>ème</sup> siècle, il ressemblait aux mottes castrales du chatelard, de la Poype ou encore la Louvatière : résidence en bois, toit de chaume, entourée de palissades et de tours en bois.

**Le prieuré du Gayet**, du 11<sup>ème</sup> siècle, église officielle de la communauté Chirennoise jusqu'au 19<sup>ème</sup>, avec clocher, deux absidioles latérales encadrant le transept actuel, seul vestige roman du Voironnais aujourd'hui.

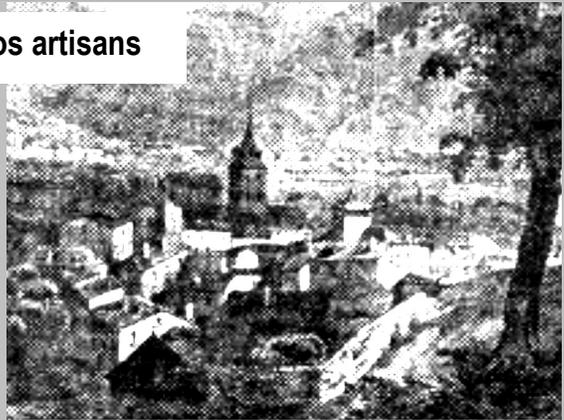
La construction des enfeux dans les murs latéraux fut ordonnée au 15<sup>ème</sup> siècle par la Famille Phélizat dont héritèrent les Dumas de Charconne. Les absidioles latérales et le clocher, en trop mauvais état, furent détruites au 19<sup>ème</sup> siècle. On construisit alors l'église actuelle plus près du Bourg.

**Les maisons fortes** du beaudiné, (famille Phélizat), de Cernille, de Franconnière et de l'Arsenal des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> furent également construites sur demande des familles enrichies, décorées et meublées par les Chirennois dans le contexte que nous avons dit.

Nous découvrons la maison forte du Beaudiné dans les pages suivantes.

**Les moulins** : Ils eurent un rôle social et économique essentiel alors. Deux moulins nous restent : Le vieux moulin de L'Arsenal alimenté par un affluent de l'Ainan et, en meilleur état, le moulin sur la route de Biliou alimenté par le même affluent. Sa roue métallique fait environ 15 m de diamètre.

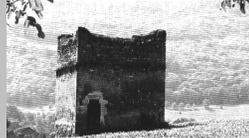
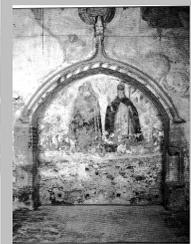
Les petits moulins étaient très nombreux sur la commune. On pouvait voir un petit bâtiment il y a encore quelques années au moulin des Barreaux. (cascade). Un petit moulin fonctionnait aussi à la guilletière (Les hauts de Chirens), un autre sur les perettes.



Les remparts entourant le bourg de Chirens devaient lui donner l'aspect de Tullins, ci-dessus telle qu'elle était au 19<sup>ème</sup> s.

Ce n'est pas le seul apparemment d'ailleurs :

**Jacques de Clermont Tonnerre**, seigneur à **Chirens**, épousa vers 1650 Virginie-Françoise Fléar, héritant ainsi du domaine de **Tullins** qui adoptera les armoiries de la Baronnie des Clermont Tonnerre.



Le colombier de Chirens, seul au milieu



Moulin sur la route de Biliou



Les alentours du vieux moulin de l'Arsenal.

## L'artisanat à Chirens – 2-7 - Leur environnement au 18<sup>ème</sup> s.

### La maison forte du Baudiné.

Ou encore "beaudiner", nom du lieu adopté après qu'un roi y eût fait escale et dégusté, dit-on, un bon diner. )



La construction de la maison forte du Baudiné se situe au 16<sup>ème</sup> siècle. Elle semble bâtie sur des bases plus anciennes. Elle comprend aujourd'hui un rez-de-chaussée et deux étages.

Elle appartenait alors à la famille Phélizat à laquelle on doit une transformation du Prieuré, Les Dumas de Charconne en héritière ensuite. Elle s'appelait les "granges de Charconne".

Les maisons fortes étaient construites avec les gallets issus du sous-sol des terres de Chirens.



L'entrée de la maison, très belle, a souffert des érosions du temps. On y retrouve les armoiries sculptées (serpent) et un écusson incliné.



Aux quatre coins d'une pièce du rez-de-chaussée subsistent les bases de quatre arches décorées de quatre écussons inclinés peints aux armoiries d'un propriétaire.

On distingue par exemple un serpent sur la pointe inférieure de l'écusson de droite. Le décorateur a utilisé le rouge, le bleu, le jaune-ocre et le noir.

Le document ci-contre est précieusement conservé par le propriétaire de la maison forte du Baudiné. Il date de 1747. Il compte environ 30 pages.

Ce sont les minutes d'un procès opposant **Monsieur de Charconne** à **Monsieur Reynaud**. M. de Charconne est propriétaire de quatre prés : Pré du prieuré, pré des Boyers, le pré Fagot et le pré Boissonnet desservis en eau par le ruisseau des pelettes.

**M. Reynaud** possède un moulin au pré Fagot et fait valoir un droit d'eau donné par **le comte de Clermont** en 1570, soit 170 ans auparavant.

Le jugement est rendu au nom du consul sur un parchemin de cuir très fin.

